La France doit condamner les bombardements israéliens qui ont causé des morts civils dans la population de Gaza

8 août 2022



La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle le gouvernement français à clairement condamner les frappes israéliennes qui ont causé la mort de civils palestiniens, dont au moins 15 enfants.

Après trois jours de bombardements israéliens sur la bande de Gaza suivis de tirs de roquettes de la part de la faction du Djihad islamique vers le territoire israélien, au moins 44 Palestiniens dont 15 enfants sont morts.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle le gouvernement français à clairement condamner les frappes israéliennes qui ont causé la mort de civils palestiniens, dont au moins 15 enfants. *« La France réitère systématiquement son attachement à la sécurité d'Israël, mais la population palestinienne - notamment les Gazaouis qui vivent un blocus inhumain depuis 15 ans - a elle aussi droit à la sécurité »*, souligne François Leroux, président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine.

En vertu du droit humanitaire international, il est interdit d'effectuer des frappes indiscriminées, qui ne respectent pas la distinction entre populations civiles et les combattants. Les frappes israéliennes qui ont causé la mort d'enfants palestiniens à Gaza sont susceptibles d'être qualifiées de crimes de guerre.

Dans une déclaration publiée le 6 août dernier, le ministère français des Affaires étrangères a indiqué qu'il *« déplore les victimes civiles palestiniennes »* et *« condamne les tirs de roquettes sur le territoire israélien »*, tout en rappelant l'obligation de respect du droit humanitaire.

Contact presse :

- Pierre Motin, responsable plaidoyer, Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, p.motin@plateforme-palestine.org 06 12 12 63 94

Crédits photo : des bâtiments bombardé à Gaza en 2009. Marius Arnesen / Flickr Creative Commons

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Espace presse > Communiqués >
- Adresse de cet article : https://stopcolonies.fr/La-France-doit-condamner-les-bombardements-israeliens-qui-ont-cause-des-morts